

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE GUICHE

**Séance du 10 avril 2019**

L'an deux mil dix-neuf et le dix avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 2 avril 2019, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : MM. Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Lilian GAILLARDET, Michel MALBET, Philippe PECASTAINGS, Raymond POUYANNÉ, Bernard SALLABERRY, Mmes Jacqueline BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Pauline DELRIEU, Delphine LESTASTEREYRES, Constance MAUGENET et Nelly MONTAUZER MERDY.

Excusé représenté : M. Pierre DIBON (pouvoir donné à Mme Sandrine BUSSIRON).

Absente excusée : Mme Céline LAFITTE.

Madame Pauline DELRIEU a été élue secrétaire.

**Objet** : **Affectation des résultats 2018**  
**Budget principal de la Commune de GUICHE**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Jean Yves BUSSIRON, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	266 213,70 €
- un excédent reporté de :	1 057 865,87 €
soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 324 079,57 €
- un excédent d'investissement de :	93 394,84 €
- un déficit des restes à réaliser de :	257 420,00 €
soit un besoin de financement de :	164 025,16 €

**DECIDE** à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018, comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/18 : EXCÉDENT	1 324 079,57 €
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	164 025,16 €
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	1 160 054,41 €
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	93 394,84 €

Fait et délibéré à GUICHE, le 10 avril 2019  
Le Maire,

Reçu par Contrôle de légalité, le 29 AVR. 2019  
Affiché le 18 AVR. 2019



Jean Yves BUSSIRON